

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 1er octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DEVE 138 Subvention (3.000 euros) au Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités (GERES) pour son projet « Paris, ambassadrice de la Solidarité climatique ».

Mme Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la Ville de Paris au Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités (GERES) pour son projet « Paris, ambassadrice de la Solidarité climatique » ;

Sur le rapport présenté par Mme Célia BLAUEL, au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 3 000 euros est attribuée au Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités (GERES) dont le siège social est situé 2 Cour Foch 13400 Aubagne.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au domaine P711, chapitre 65, nature 65748, fonds 71000010 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2018.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO